



52^{ème} congrès des Maires de l'Isère

Saint Etienne de Saint Geoirs

Samedi 17 octobre 2009

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Président du Conseil général,
Mesdames, Messieurs les Parlementaires,
Mesdames, Messieurs, les élus régionaux, départementaux, locaux,
Mesdames, Messieurs les représentants des autorités administratives et militaires,
Mesdames, Messieurs, nos partenaires,
Mesdames, Messieurs, les représentants des médias,
Mesdames, Messieurs,
Chers Collègues, Chers Amis,

Je suis particulièrement heureux, ce matin, de vous accueillir à Saint Etienne de Saint Geoirs, en pays de Bièvre, aux côtés de Yannick Neuder et d'André Gay.

Depuis plusieurs années, l'organisation de notre Congrès est tripartite, une ville et une communauté nous accueillant.

Merci à Yannick Neuder, merci à André Gay, merci à l'ensemble des élus et collaborateurs qui les entourent.

Les 10 mois de préparation ont été un véritable plaisir, tant l'enthousiasme était partagé, et par la commune, et par la communauté.

Vous aviez à cœur de mettre en valeur le chef-lieu de canton et son territoire, vous avez doublement réussi.

Encore, bravo.

Mes Chers Collègues, nous nous étions quittés en juin 2008 à Alpes Congrès, année électorale oblige, je vais donc survoler 16 mois d'activité intense de notre Association des Maires de l'Isère.

J'ai, tout d'abord, une pensée pour celles et ceux, élus et anciens élus, qui nous ont quittés. L'année a été particulièrement cruelle pour beaucoup de familles, notamment pour celles de mes deux prédécesseurs, Pierre Grataloup et Pierre Perrin.

A six mois d'intervalle, la vie les a laissé s'en aller, Pierre Grataloup en début d'année 2009, Pierre Perrin en juillet dernier.

Je sais ce que nous leur devons.

Pierre Grataloup est parti au moment où il s'apprêtait à dédicacer son livre témoignage. Nous avons proposé à ses trois enfants, de mettre en vente aujourd'hui les derniers exemplaires. Pour cela, ils sont présents jusqu'à 13 heures sur le stand de l'Association des Maires. Vous apprécierez le parcours d'un élu qui, durant des décennies, avec discrétion et obstination, s'est consacré à ses concitoyens et à l'Isère.

Mesdames, Messieurs, Mes Chers Collègues, à chaque élection municipale, le vent du renouvellement s'amplifie.

En 2008, je le rappelle, 40% de maires isérois se sont installés, pour la première fois, dans le fauteuil de premier magistrat.

Et le pourcentage est encore plus élevé, si l'on considère l'ensemble des élus municipaux.

Au-delà du nombre, le profil et les demandes des élus, en direction de notre Association, évoluent.

A l'instar de vos exigences dans vos domaines professionnels, vous attendez désormais, de l'Association des Maires de l'Isère, qu'elle soit réactive, efficace et fiable.

Nous avons su anticiper vos demandes depuis 8 ans, en nous engageant, résolument, vers toujours davantage de professionnalisme.

Etre professionnel, c'est d'abord pouvoir compter sur une équipe de collaboratrices à votre écoute, du lundi au vendredi, de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

La disponibilité vaut également pour le Président, c'est pourquoi j'ai accepté, à la demande de notre Directrice, d'assurer une permanence, chaque mois, à notre siège, durant une demi-journée.

Vous êtes informés par mail un mois à l'avance, et vous prenez rendez-vous auprès de notre secrétariat. Nous prévoyons une demi-heure par rencontre, ou un quart d'heure pour les rendez-vous téléphoniques. Le système fonctionne depuis deux mois, je vous invite à l'utiliser largement.

Quant à nos instances dirigeantes, elles sont également mobilisées, avec une réunion chaque mois, du Comité directeur ou de notre Bureau élargi.

Merci mes Chers Collègues de votre assiduité.

Etre à l'écoute des élus, c'est particulièrement vrai pour notre veille juridique, dont le succès croissant nous réjouit et nous préoccupe. Notre collaboratrice, Elisabeth Gagnaire, est maintenant mobilisée à temps plein sur le sujet.

La compétence information, quant à elle, demeure essentielle.

Avec des intervenants de qualité, nous sillonnons le département, pour nos très célèbres rendez-vous de 18 heures à 20 heures.

Je ne citerai que les dernières rencontres : les subventions européennes, l'ambroisie, les pouvoirs de police et les responsabilités des élus dans le domaine de l'eau, la sécurité routière, le guide foncier ou encore l'urbanisme.

Désormais, on ne peut évoquer l'information, sans enchaîner avec la formation.

Placée sous la responsabilité directe d'Emmanuelle Rivière, notre Directrice, la formation connaît un succès qui dépasse les hypothèses les plus optimistes.

Quelques chiffres sont éloquents, je vous les livre :

- pour l'année 2008 : 12 thèmes, 41 sessions et 880 personnes formées
- pour l'année 2009 : 24 thèmes, 40 sessions et 610 personnes formées à ce jour

Les thèmes de ces sessions sont très variés : certaines sont techniques et d'autres plus axées sur le développement personnel. Elles sont proposées en tous points du département, et j'en profite pour remercier mes collègues élus qui mettent à disposition de l'AMI une salle.

Lors de notre journée de médiatisation, la semaine dernière, nous avons récompensé un élu et trois communes.

Monsieur Zanardi, adjoint à la Chapelle du Bard, a reçu le diplôme de l'assiduité, pour avoir participé à 9 modules de formation depuis l'élection de mars 2008.

Quant aux communes lauréates, récompensées pour le grand nombre d'élus inscrits à nos formations depuis le début du présent mandat, le palmarès est le suivant : médaille de bronze pour Estrablin et Roger Porcheron, médaille d'argent pour Diémoz et Christian Rey, médaille d'or pour Charantonay et Marie-Jeanne Chesneau.

Compétence suivante la représentation.

Nous désignons certains d'entre vous pour nous représenter dans près de 180 commissions. Afin d'illustrer la diversité des thématiques, j'évoquerai les toutes dernières pour lesquels nous vous avons sollicités : santé et protection animale, comité local du conseil fiscal et financier aux collectivités locales, Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques, ou encore grippe A.

A noter, que j'ai proposé à notre collaboratrice, Nadège Bouchery, d'innover.

Nous l'avons fait une première fois, avec succès, une seconde, pour confirmer, et la procédure est désormais validée.

Il s'agit de vous informer, par internet, en vous précisant l'intitulé de la commission, au besoin, en explicitant la thématique, et en vous invitant à faire acte de candidature, par mail en retour.

Nous procédons alors aux désignations, en nous appuyant sur deux critères : la réactivité et la représentativité géographique.

Quelques mots maintenant sur nos publications.

« La lettre aux élus de l'Isère », rédigée tous les deux mois par Emmanuelle Rivière, rencontre toujours le même succès.

Quant à « La Mairie Magazine », une collaboration fructueuse avec les Affiches de Grenoble et du Dauphiné assure le traitement de sujets variés et vous concernant tous.

J'en profite, pour inviter tous les maires à abonner l'ensemble des élus municipaux à « La Mairie Magazine », véritable support de formation par l'information.

Je n'oublie pas l'organisation d'évènements, tout particulièrement la rencontre des intercommunalités iséroises et notre Congrès annuel.

Sous la houlette de Yannick Neuder, Vice-président en charge de l'intercommunalité, la rencontre annuelle des intercommunalités iséroises, devrait connaître un essor décisif en 2010.

En effet, son positionnement, un samedi matin, nous permettra d'accueillir de 120 à 150 élus, autour de thématiques fort riches en période de réforme territoriale.

Quant au Congrès départemental, c'est Christian Coigné qui en assure le suivi avec une organisation à 100% Association des Maires dès 2010.

Par ailleurs 2009, restera une année historique pour notre Association.

Au printemps, et de manière unanime, notre Comité directeur a pris une décision unique en France, la création d'une société commerciale, AMI Développement.

Il s'agit d'une EURL, dont l'actionnaire unique est l'Association des Maires de l'Isère, et qui a pour objet de porter nos actions commerciales.

Le gérant est l'un des nôtres, André Salvetti, maire de Bourg d'Oisans et membre de notre Comité Directeur. Quant au quotidien, il est assuré par notre Directrice, pour une partie de son temps.

L'objectif est double : transparence et opportunité économique.

Transparence, pour bien séparer nos missions associatives, des actions commerciales supportant la TVA.

Opportunité économique afin d'internaliser des actions lucratives susceptibles de percevoir quelques recettes.

Immédiatement, AMI Développement a repris les conventions qui nous lient avec nos partenaires privilégiés, que je tiens à citer : Les Affiches de Grenoble et du Dauphiné, la Caisse d'Epargne Rhône Alpes, Réseau Ferré de France, Groupama, ERDF-GRDF, GDF-Suez, France Telecom.

Mais nous avons fixé également trois défis à AMI Développement.

Le premier, il est dans votre mallette, il s'agit de la confection, en interne, de notre premier Mag'Congrès.

Merci Josiane Rubod et Cindy Machet, votre premier enfant est particulièrement réussi.

Le deuxième défi est fixé à 2010, avec la commercialisation des stands lors de notre 53^{ème} Congrès.

Enfin, en 2011, nous réaliserons, toujours en interne, l'édition actualisée, à mi-mandat, du répertoire officiel des communes et communautés de l'Isère.

Après avoir évoqué nos compétences, je m'arrêterai sur quelques temps fort de notre vie associative.

Le toilettage de nos statuts, confié à Michel Rival et à un groupe d'élus représentatifs, a été mené de mains de maître.

C'est une mouture validée par un Comité directeur unanime que nous vous avons fait parvenir, il y a quelques semaines.

Le partenariat avec le Conseil général de l'Isère doit également être mentionné.

Chaque fois que nous sommes sollicités, nous apportons une contribution franche, loyale, constructive.

Ainsi, nous avons rencontré la commission éco-conditionnalité présidée par Serge Revel.

Nous avons exprimé notre accord pour la prise en compte du développement durable, dans l'attribution des subventions. Nous avons préconisé, sur le sujet, la pédagogie et la progressivité.

Même démarche constructive, lorsque nous avons reçu Christian Nucci et Bernard Cottaz pour étudier l'évolution des subventions en matière d'eau et d'assainissement.

Nous avons jugé légitime la prise en compte, comme critère essentiel, du prix de l'eau. Nous avons insisté sur un aspect essentiel : la notion de solidarité rurale, en prônant l'augmentation du seuil de population prise en compte.

Autre engagement fort, les réflexions portant sur l'intercommunalité.

Il s'agit de rencontres demandées par les communes ou les communautés, et toujours en lien avec la Préfecture.

Dans un esprit d'échanges et de dialogues j'ai reçu, avec Monsieur Créchet, des élus de Quincieu et de Poliéna.

Quelques semaines plus tard, une autre rencontre nous rassemblait avec la communauté de communes de La Matheysine, et les communes isolées de ce territoire.

En début de ce mois, toujours conjointement avec la Préfecture, j'ai répondu à la demande de la communauté de communes du canton de Mens, pour une rencontre très riche avec les élus municipaux des neuf communes.

Enfin, prochainement, une autre rencontre est prévue sur un territoire qui s'interroge sur son évolution.

Chaque fois, il s'agit de vous écouter, seuls les élus du territoire concerné étant aptes à trouver la bonne réponse.

Je ne peux passer sous silence, le dialogue permanent, franc et difficile entre les élus et La Poste.

Pratiquement tous les élus isérois s'accordent sur un point : ils demandent, solennellement, aux parlementaires d'inscrire, dans le futur texte de loi, le maintien du service public postal français.

Je rappelle qu'il concerne la distribution du courrier, 6 jours sur 7, sur l'ensemble du territoire national.

S'agissant des points de contact, bureaux de poste, agences postales ou relais chez les commerçants, nous prôtons, chaque fois, le dialogue entre le maire concerné et La Poste. Et nous considérons que, chaque maire, est le mieux placé pour analyser la situation, pour refuser ou pour accepter après discussion, les propositions de La Poste.

Parfois, vous refusez obstinément la transformation d'un bureau en agence postale, parfois vous l'acceptez. Les discussions sont vives, voire très vives, quoi de plus naturel lorsque l'on défend des points de vue différents.

Mesdames, Messieurs, Mes Chers Collègues, je termine en évoquant la préoccupation majeure des élus : la future réforme territoriale. Et, à l'intérieur de celle-là, la plus grande des inquiétudes se rapporte au remplacement de la taxe professionnelle.

Mesdames, Messieurs, les Parlementaires, nous vous demandons de maintenir deux choses : une ressource autonome et pérenne, ainsi qu'un lien entre l'entreprise et le territoire.

S'il vous plait, pas de dotation de l'Etat mais une réelle ressource, sur laquelle nous aurons prise, et un lien conservé entre l'entreprise et le territoire qui l'accueille.

Quant aux autres aspects de la Réforme, que nous devrions découvrir de manière certaine dès la semaine prochaine, nous aurons l'occasion de les aborder au cours des rencontres que nous organiserons, circonscription par circonscription, d'octobre à décembre.

Les élus locaux ne rejettent pas l'évolution, mais ils souhaitent qu'elle se fasse en tenant compte d'un certain nombre d'équilibres.

Equilibre de compétences entre communes et communautés, harmonisation entre Région et Département, en permettant à chaque échelon de conserver des ressources autonomes et pérennes.

Voilà, Mesdames, Messieurs, un survol beaucoup trop rapide, mais je vous renvoie, pour plus de détails, à notre rapport d'activités, inclus dans le Mag'Congrès qui se trouve dans votre pochette.

Je termine avec notre nouveau logo, présenté il y a une semaine et conçu par une société iséroise.

Je reprendrai les propos de sa conceptrice, Madame Rose Léo, pour le commenter : « le choix de la Marianne s'est imposé naturellement pour symboliser la vocation de l'Association.

Elle efface toute notion de taille de collectivité.

Le regard de la Marianne est orienté vers le haut, symbole de dynamisme et d'évolution. L'intégration de la Marianne dans un carré rapproche l'AMI du monde de l'entreprise : logo structuré, à l'image de la nouvelle organisation de l'Association.

L'utilisation de l'acronyme A.M.I. permet une revendication du nom usuel de l'Association.

La mise en avant de ce dernier crée une identification visuelle immédiate.

Les typographies utilisées sont sobres et intemporelles.

Les couleurs restent « politiques » avec deux bleus dont celui du drapeau ».

MESDAMES, MESSIEURS, AVEC UN TEL EMBLEME NOUS POUVONS DIRE, PLUS QUE JAMAIS : VIVE L'AMI, VIVE L'ISERE !